



# CrashStickers® un service qui séduit de plus en plus !

*Depuis 2010 ces étiquettes pour constat d'accident sont disponibles pour les courtiers via le site [www.crashstickers.com](http://www.crashstickers.com), le succès a été immédiat et les volumes augmentent chaque année.*

Près d'un million de CrashStickers ont maintenant été distribués tous secteurs confondus (Courtiers, Compagnies, agences de Leasing).

Malgré le fait que les compagnies n'adhèrent que peu au concept (Baloise Insurance est encore la seule compagnie à le proposer à ses clients) obnubilées par le numérique et le sacrosaint Smart Phone et l'application qui va avec, les courtiers investissent chaque année dans ces étiquettes et l'impact client est au rendez-vous :

« Bien souvent, lorsque j'ai l'occasion d'avoir des courtiers en ligne, je leur demande comment les CrashStickers® sont accueillis par les clients et surtout s'ils l'utilisent . La réponse est sans appel ; les assurés trouvent ça génial, ils l'utilisent et commencent même à le demander ! » Confie Michael GILIS, créateur des CrashStickers®.

## Du nouveau en 2014 !

Oui, les CrashStickers® font peau neuve !

Ils sont maintenant disponibles en 2 langues avec au verso de nombreux conseils pour les clients en cas d'accident. Sur le premier volet, un petit mot du courtier est également imprimé à destination du client et au-dessous un espace « cachet » y est également prévu.

Le programme Courtier Sigura vient également d'intégrer les CrashStickers® pour ses clients : 365 courtiers, néerlandophones pour la plupart, peuvent maintenant les offrir à leurs clients.

## Le tester gratuitement, c'est possible !

Des demandes de tests ont émané, à juste titre, de la part de bureaux soucieux de tester les CrashStickers dans leurs imprimantes avant d'en commander 250 (commande minimum).

Le vieil adage « On n'achète pas un chat dans un sac » s'est imposé tout naturellement et il est à présent possible de recevoir 10 CrashStickers® gratuits via le site [www.crashstickers.com](http://www.crashstickers.com).

## Futurs projets : Think different ... les vidéos...

2 projets de vidéos sont en cours :

- « Comment remplir un constat d'accident? » une vidéo généraliste, c'est curieux, mais ça n'existe pas, du moins pas de manière professionnelle.
- « Merci mon Courtier ! » Une vidéo 100% destinée aux Courtiers qui proposent les CrashStickers. Elle sera totalement personnalisée avec logo et coordonnées de chaque bureau qui en fera la demande. Une chaîne YouTube sera spécialement créée et chaque Courtier pourra l'envoyer à ses clients et surtout l'utiliser sur son site.

## Tarifs et avantages

Nous avons décidé de remercier nos clients en proposant des avantages sur les volumes commandés, des exemplaires gratuits sont offerts à partir de 500 exemplaires et les frais de livraison offerts à partir de 1000 exemplaires.

Bon nombre l'ignore, mais les CrashStickers® sont 100% déductibles, pourquoi s'en priver !

# Les tarifs du CrashStickers®

Nombre d'exemplaires	Prix (hors taxe) Frais de port inclus
250 exemplaires	109,68 €
500 exemplaires (+ 50 exemplaires gratuits)	209,68 €
1000 exemplaires (+ 150 exemplaires gratuits)	400 € (+ Frais de port gratuits)
2000 exemplaires (+ 400 exemplaires gratuits)	800 € (+ Frais de port gratuits)

**• Surtout restez calme**

**• Avertissez les services de secours s'il y a des blessés**  
Le numéro d'urgence européen est le 112

**• Mettez votre gilet fluo de sécurité**

**• Votre véhicule gêne la circulation?**  
Mettez vos feux clignotants et placez votre triangle de signalisation de manière bien visible sur la chaussée:


- à 30 m avant l'accident sur une route secondaire
- à 100 m pour un accident sur une autoroute
- Juste avant le virage de préférence dans chaque sens de la circulation si le véhicule se trouve dans un virage
- Ou rangez votre véhicule sur le bas-côté de la route si possible. Au préalable, marquez à la craie les coins du véhicule sur la chaussée.
- Si vous circulez sur une autoroute, assurez vous que tous les passagers soient derrière le rail de sécurité.

**• Complétez le formulaire de constat d'accident européen à l'aide de vos CrashStickers®**

**• Prenez des photos, notez les noms des témoins**  
Toutes les données permettant d'établir clairement les circonstances de l'accident peuvent être utiles pour déterminer la responsabilité par après. Prenez des photos, notez les noms des témoins de l'accident, etc.

**• Prenez contact avec votre courtier**

## L'ETIQUETTE POUR CONSTAT D'ACCIDENT!!




**Cher client,**

Au verso de ce dépliant vous trouverez vos CrashStickers® personnalisés.

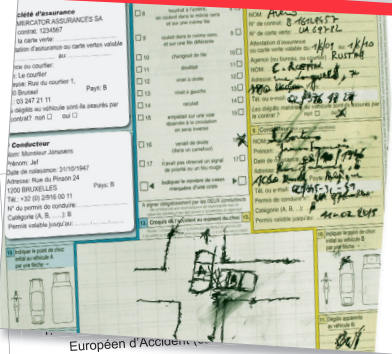
Ils vous permettront de compléter votre constat d'accident en un rien de temps.

Conservez ce document dans la boîte à gants de votre voiture, avec votre formulaire de constat d'accident européen.

**Votre courtier**



**BONNE ROUTE !**



2. Au moment de l'accident, appliquez les grandes étiquettes (point 6. à 8.) sur l'original et la copie à l'endroit approprié (véhicule A ou B)

3. Appliquez la petite étiquette au point 9. uniquement si le conducteur effectif au moment de l'accident est celui indiqué sur l'étiquette. A défaut, complétez le point 9. (Conducteur) à la main.

4. Complétez toutes les autres questions du constat et tout particulièrement le point 12. Circonstances.

5. Vérifiez minutieusement les données de la partie adverse.

6. Signez et faites signer le constat par la partie adverse.

7. Complétez le verso chez vous.

8. Contactez votre courtier et faites lui parvenir votre copie du constat dans les plus brefs délais.

**N° d'appel d'urgence gratuit dans tous les pays de l'U.E. et en Suisse 112**

Les CrashStickers® ne sont pas une attestation d'assurance ils ont uniquement pour but de faciliter l'utilisation du constat d'accident.

N° D'IMMATRICULATION : CRS123  
PAYS D'IMMATRICULATION : BELGIQUE

**8. SOCIETE D'ASSURANCE**  
NOM : ASSURANCE  
N° DE CONTRAT : 1234567  
N° CARTE VRTE : 1234567  
ATTESTATION D'ASSURANCE  
OU CARTE VERTE VALABLE DU :

AGENCE (OU BUREAU, OU COURTIER)  
NOM : ASSURANCE  
ADRESSE : RUE DE L'ASSUREUR 1  
1000 BRUXELLES PAYS : Belgique  
TEL OU E-MAIL : +32 (0) 2 123 45 67  
LES DEGATS MATERIELS AU VEHICULE  
SONT-ILS ASSURES PAR LE CONTRAT  
OUI

**9. CONDUCTEUR**  
NOM : CRASH  
PRENOM : STICKERS  
DATE DE NAISSANCE : 1977  
ADRESSE : Rue du fond de Nismes 22  
CODE POSTAL : 5170 PAYS : Belgique  
TEL OU E-MAIL : +32 (0) 486 826 131  
PERMIS DE CONDUIRE N° : 123456-78  
CATEGORIE : B  
PERMIS VALABLE JUSQU'AU : PERMANENT

BELGIQUE  
**8. SOCIETE D'ASSURANCE**  
NOM : ASSURANCE  
N° DE CONTRAT : 1234567  
N° CARTE VRTE : 1234567  
ATTESTATION D'ASSURANCE  
OU CARTE VERTE VALABLE DU :

AGENCE (OU BUREAU, OU COURTIER)  
NOM : ASSURANCE  
ADRESSE : RUE DE L'ASSUREUR 1  
1000 BRUXELLES PAYS : Belgique  
TEL OU E-MAIL : +32 (0) 2 123 45 67  
LES DEGATS MATERIELS AU VEHICULE  
SONT-ILS ASSURES PAR LE CONTRAT  
OUI

**9. CONDUCTEUR**  
NOM : CRASH  
PRENOM : STICKERS  
DATE DE NAISSANCE : 1977  
ADRESSE : Rue du fond de Nismes 22  
CODE POSTAL : 5170 PAYS : Belgique  
TEL OU E-MAIL : +32 (0) 486 826 131  
PERMIS DE CONDUIRE N° : 123456-78  
CATEGORIE : B  
PERMIS VALABLE JUSQU'AU : PERMANENT